

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 26 JUIN 2013

DATE DE CONVOCATION : 20 juin 2013

N°2013-06-14

Conseillers en exercice : 68
Conseillers titulaires et suppléants présents : 61
Conseillers votants : 54
Dont pouvoirs : 2

AR PREFECTURE

016-241600501-20130626-2013S06N14-DE
Reçu le 28/06/2013

Pour : 54
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2013 et le 26 juin à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session au nombre prescrit par la loi, sur la commune de Mainfonds sous la présidence de M. Jacques CHABOT, Président.

Conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Mme Françoise Cordaillat remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Etaients présents votants :

ANGEDUC : M. LEGER Pascal - **AUBEVILLE** : M. MONNET Lionel - **BAIGNES**: M. JAULIN Pierre, M. BAUDET Pierre, Mme BOUCHER Maryse- **BARBEZIEUX** : M. VIGNERIE René, M. GUERN Joël, Mme SIDERATOS Claudine, M. NEMIRI Brahim, M. MICHONNEAU René, M. GAURIEAU Francis, Mme JARDRY Suzette - **BARRET** : M. CHATELLIER Dominique, M. PROVOST Jean-Jacques - **BECHERESSE** : M. PUAUD Gérard - **BERNEUIL** : Mme IMBERT Pascale - **BLANZAC-PORCHERESSE** : M. VINSONNAUD Jean-Michel - **BOISBRETEAU** : M. TESSONNEAU Pierre - **BORS DE BAIGNES** : M. JOLLY Patrick - **BROSSAC** : M. ROUSSELLIERE Joseph, M. GOY Jean - **CHALLIGNAC** : M. WAYE Guy - **CHAMPAGNE VIGNY** : M. CHAPPA Patrice- **CHANTILLAC** : M. MARRAUD Jean-Luc - **CHILLAC** : Mme GOUFFRANT Marie-Hélène - **CONDEON** : M. CHAILLE DE NERE Jean, M. BOUTIN Christian - **CRESSAC SAINT GENIS** : M. MAUGET Bernard - **ETRIAC** : M. MASSE Bernard - **GUIMPS** : M. BARUSSAUD Albert - **JURIGNAC** : M. DECELLE Guy, M. COUSSY Jean-Marie - **LACHAISE** : M. ROUX Didier - **LADIVILLE** : M. CHABOT Jacques - **LAGARDE SUR LE NE** : M. TAPON Serge - **LAMERAC** : M. MOUCHEBOEUF Michel - **LE TATRE** : M. DESSE Bernard - **MAINFONDS** : M. BARBOT Jean-Pierre - **MONTCHAUDE** : M. LEYMARY Jean-Michel - **ORIOLES** : M. BIZE Alain - **PASSIRAC** : M. De CASTELBAJAC Dominique **PERIGNAC** : M. MATRAT Christian, Mme CORDAILLAT Françoise - **SAINT FELIX** : Mme AUBRIT Marie-Claire - **SAINT LEGER** : Mme ROCHAIS Anne Marie - **ST AULAIS** : M. HUNEAU Patrick - **ST PALAIS DU NE** : M. GERBIER Jean-Paul - **SAINTE SOULINE** : M. GOHIN Christian - **SAINT MEDARD** : Mme BOISSEAU Danielle - **SALLES DE BARBEZIEUX** : M. VARENNE Michel - **TOUVERAC** : M. HUGUES Jacky, M. PORTRAIT Bernard.

Etaients présents sans droit de vote :

TETOIN Gaël, GALLAIS Denis, RAVAIL Pierre, GAILLARD Eric, CHABOT Jean-Michel, CLENET Jean-Michel, MARTINAUD Françoise, FAURE Jean-Marie, ZERBIB Yves.

Etaients excusés :

M. SAUMON Gérard, Mme GARNEAU Janine, M. GAUNEAU Patrick, M. ARDOUIN Jean-Claude, M. DEAU Loïc, M. HADJ BOAZA Abdel.

Pouvoirs :

M. GOMES Helder (Barbezieux) a donné pouvoir à M. VIGNERIE René(Barbezieux), M. VERGNION Philippe (Péreuil) donne pouvoir à M. CHABOT Jacques (Ladiville).

N°14 - Objet : Constitution de la commission de délégation de service public

Rapporteur : Le Vice-Président en charge du sport, de l'animation, de l'enfance et de la jeunesse

Par délibération précédente, le Conseil Communautaire a décidé ce jour de retenir la délégation de service public comme mode de gestion pour la piscine de Baignes et le futur complexe de Barbezieux, et a autorisé Monsieur le Président à lancer la procédure afférente et notamment à constituer la commission compétente en matière de délégation de service public.

L'article L 1411- 5 du CGCT précise la composition de la commission compétente, en matière notamment "d'ouverture des plis, d'examen de candidatures, d'avis préalables à l'engagement de discussions et de signature de la convention", soit toutes démarches relatives à une délégation de service public telle que prévue par les articles L 1411-1 à L1411-8 du même code.

Il est également spécifié que lorsqu'il s'agit d'une région, de la collectivité territoriale de Corse, d'un département, d'une commune de 3500 habitants et plus et d'un établissement public, par l'autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public ou son représentant, président, et par cinq membres de l'Assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste (...) Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires.

Conformément aux dispositions en vigueur, il est proposé que la composition de la commission de délégation de service public de la Communauté de Communes soit similaire à celle de la commission d'appel d'offres :

Président : Jacques CHABOT ou son représentant	
Titulaires	Suppléants
Pierre JAULIN	Françoise CORDAILLAT
Joël GUERN	Gérard SAUMON
Dominique de CASTELBAJAC	Patrick GAUNEAU
Jean-Pierre BARBOT	Marie-Hélène GOUFFRANT
René VIGNERIE	Dominique CHATELLIER

Où cet exposé, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve la composition de la commission de délégation de service public ;
- Autorise Monsieur le Président à signer tous les documents intervenant en application de la présente délibération.

Certifié exécutoire par le Président
Reçu en Sous-Préfecture le : 28 juin 2013.
Publié ou notifié le : 28 juin 2013.....
Touvérac, le ..28..juin...2013.....

Pour extrait conforme,
Touvérac, le 28 juin 2013
Jacques CHABOT
Président,

